

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MAISON D'ENFANTS D'AVENCHES

tenue à la Maison d'Enfants d'Avenches, le 26 mai 2010
dès 20.00 h.

* * * *

L'assemblée générale est présidée par Jean-Baptiste Knopf, président.
Le procès-verbal est tenu par Philippe Jaunin, secrétaire adhoc.

Le président de l'assemblée souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les personnes ayant pris la peine de le faire.

Il constate que l'assemblée générale a été convoquée par voie de presse et aux associés qui étaient personnellement connus et que, dès lors, cette assemblée est régulièrement convoquée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre qui est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 2009
2. Rapport du président
3. Rapport du directeur
4. Comptes 2009
5. Rapport de l'organe de révision
6. Discussions et décharges
7. Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2010
8. Cotisation annuelle
9. Divers et propositions individuelles.

Cet ordre du jour ne suscite aucune remarque.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2008

Ce procès-verbal est lu par le secrétaire Philippe Jaunin.

Sans remarque, il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

2. Rapport du président

Le président Jean-Baptiste Knopf lit son rapport qui figure dans la brochure distribuée aux associés.

3. Rapport du directeur

Monsieur Filipec lit son rapport et relève notamment les changements intervenus depuis 2008 :

- l'ouverture 365 jours 24H sur 24h,
- la responsabilisation et l'autonomie des enfants,
- la réhabilitation des compétences parentales.

Il profite de l'occasion pour remercier chaleureusement toute l'équipe éducative, ainsi que le comité qui ne lui refuse jamais son soutien.

4. Comptes 2008

Les comptes ont été distribués aux membres présents.

Gaëtan Aeby lit son rapport et commente l'évolution des différents postes des comptes, ainsi que des fonds de l'association, il relève notamment l'augmentation des dons.

5. Rapport de l'organe de révision

Le rapport établi en date du 25 mars 2010 par notre organe de révision, la Fiduciaire Fidoffice SA à Lussy-sur-Morges, est lu par Gaëtan Aeby.

6. Discussions et décharges

Sans discussion, les rapports du président et du directeur, ainsi que les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Décharge est voté au comité pour sa gestion, à l'unanimité également.

7. Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2010

Nomination de Fidoffice SA à l'unanimité.

8. Cotisation annuelle

Le président Jean-Baptiste Knopf propose à l'assemblée que cette cotisation soit maintenue à Fr. 50. – par an. L'assemblée accepte à l'unanimité

9. Divers et propositions individuelles

Aucune

Sans autre point, l'assemblée générale est close à 20 heures 30.

Avenches, le 26 mai 2010

Le président de l'assemblée :
Jean-Baptiste Knopf

Le secrétaire adhoc :
Philippe Jaunin